

# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2014

## Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (41 millions €)

190 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation de l'irrigation...) ont permis d'économiser 70 millions m<sup>3</sup> en 2014 soit la consommation d'une ville d'1 million d'habitants.

## Pour dépolluer les eaux (172 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

299 stations d'épuration aidées en 2014. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

## Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques (35 millions €)

34 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

7 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

## Pour libérer les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates (11 millions €)

17 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Régler la question des pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

## Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (57 millions €)

41 km de rivières restaurées et 158 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Pire, ils aggravent les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

4685 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 707 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10 000 ha de zones humides au cours des 6 prochaines années. Telle une éponge les zones humides limitent les crues en absorbant l'eau en excès.

## Pour la solidarité internationale (4,4 millions €)

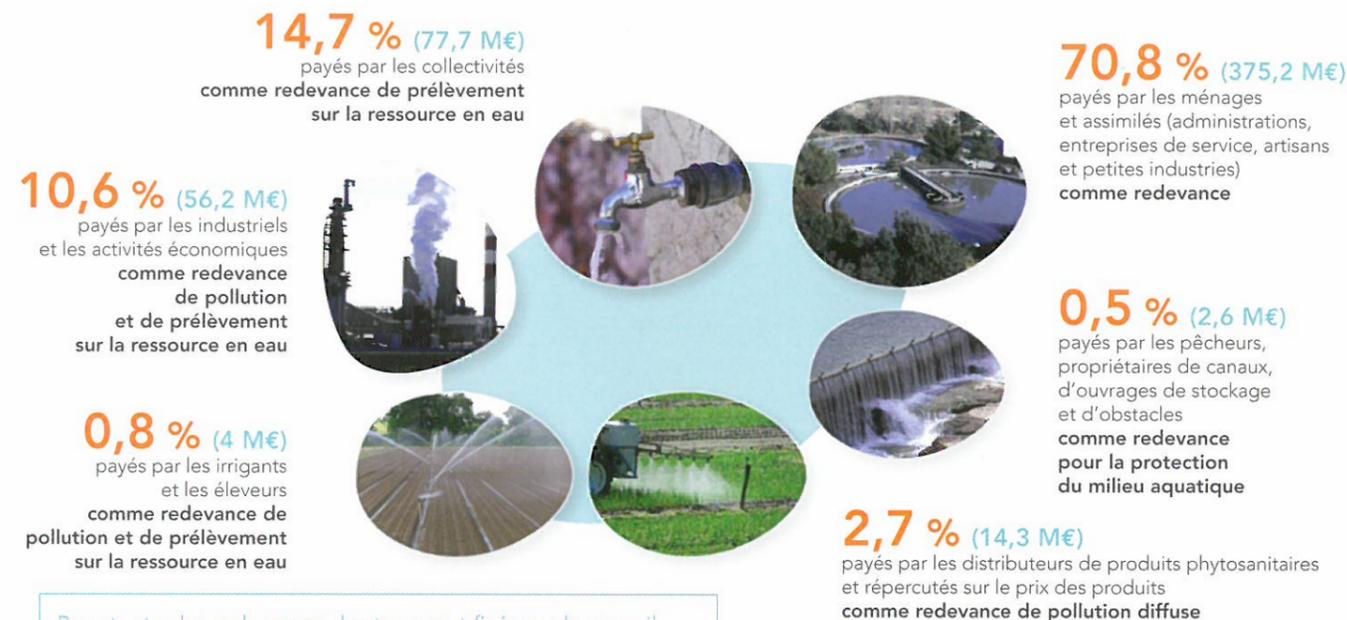
75 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement aux populations démunies dans les pays en voie de développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2015

530 M€ DE REDEVANCES EN 2015

Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.

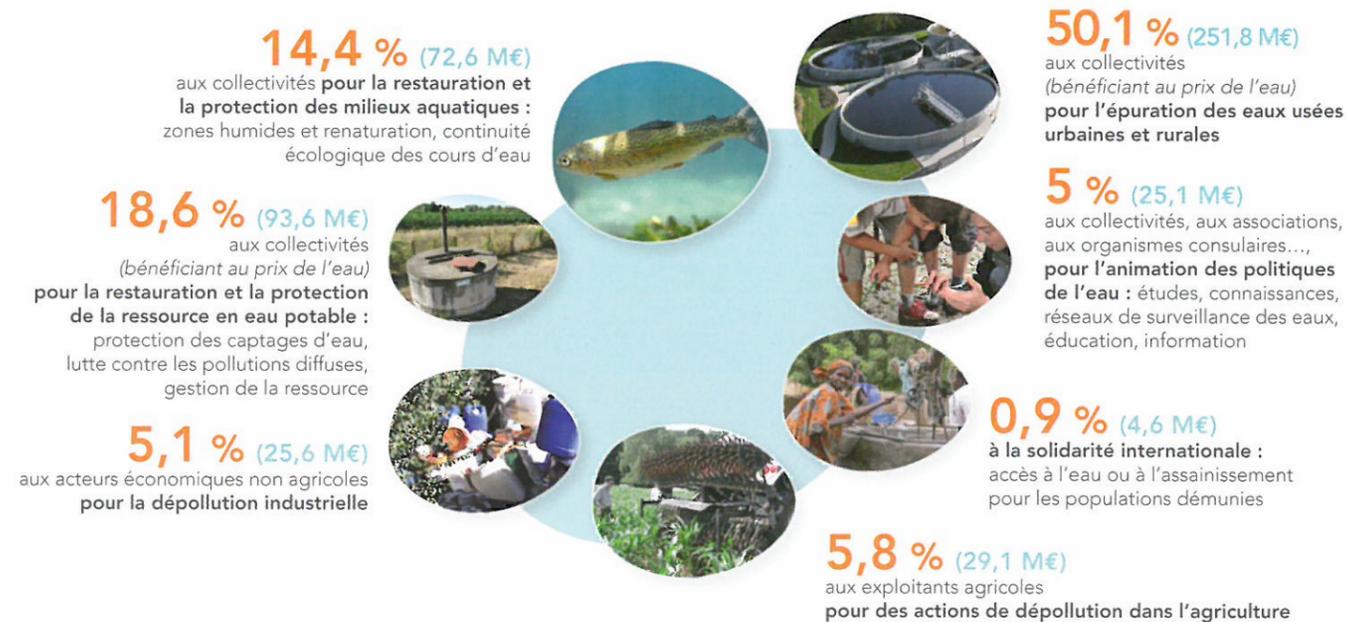


Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution a bénéficié en 2014 à 90 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

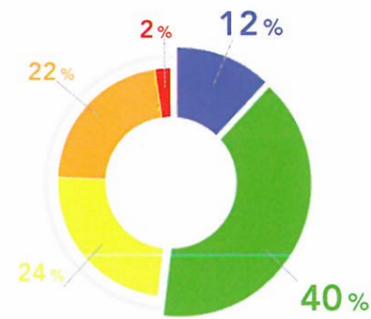
Montant prévisionnel des aides pour 2015 (actualisation mars 2015)



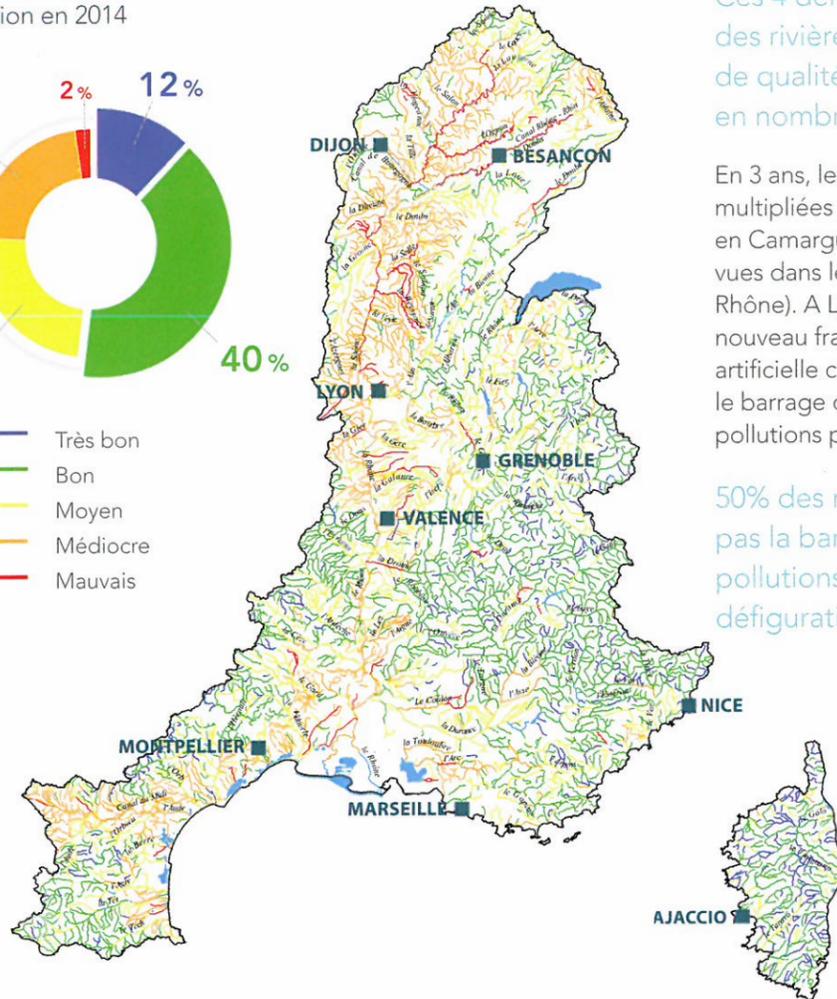
Solidarité envers les communes rurales : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2014



— Très bon  
— Bon  
— Moyen  
— Médiocre  
— Mauvais



La qualité des rivières progresse.  
Ces 4 dernières années, 16%  
des rivières ont gagné une classe  
de qualité et les poissons reviennent  
en nombre.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été  
multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès  
en Camargue ; une centaine d'aloses ont été  
vues dans le Gardon (premier affluent aval du  
Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à  
nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière  
artificielle créée en 2013 pour contourner  
le barrage de Jons. Partout la baisse des  
pollutions profite aux poissons.

50% des rivières toutefois ne passent  
pas la barre du bon état à cause des  
pollutions par les pesticides et des  
défigurations qu'elles ont subies.

Téléchargez  
les applis  
mobiles



NOUVEAU



Appli qualité Méditerranée



Appli qualité rivière

Pour la première fois en France, découvrez l'état de santé des rivières et de la Méditerranée  
avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

## Bassin Rhône-Méditerranée

- > 14 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

## Bassin de Corse

- > 300 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS L'EAU!

## VOTRE FISCALITÉ A PERMIS LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT EN FRANCE

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais  
aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau  
dans les bassins Rhône-  
Méditerranée et Corse  
est de 3,62 € TTC/m<sup>3</sup> et  
de 3,99 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*.  
14 % de la facture d'eau est  
un impôt qui retourne à l'eau  
via l'agence de l'eau.

Votre impôt est réinvesti  
pour mettre aux normes  
les stations d'épuration,  
renouveler les réseaux d'eau  
potable, économiser l'eau,  
protéger les captages d'eau  
potable des pollutions par  
les pesticides et les nitrates,  
restaurer le fonctionnement  
naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône  
Méditerranée Corse est un  
établissement public de l'Etat  
dédié à la protection de  
l'eau et garant de l'intérêt  
général.

\*Source : estimation de l'agence de  
l'eau à partir des données Sispea 2013.

